
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 4 mars 2015 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

PRÉSENCES :

M. Denis Coderre, Maire
M. Pierre Desrochers, Président du comité exécutif
Mme Anie Samson, Vice-présidente du comité exécutif
M. Harout Chitilian, Vice-président du comité exécutif
M. Dimitrios (Jim) Beis, Membre du comité exécutif
M. Richard Bergeron, Membre du comité exécutif
M. Russell Copeman, Membre du comité exécutif
Mme Manon Gauthier, Membre du comité exécutif
M. Réal Ménard, Membre du comité exécutif
M. Lionel Perez, Membre du comité exécutif
Mme Chantal Rouleau, Membre du comité exécutif
M. Aref Salem, Membre du comité exécutif
Mme Monique Vallée, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Alain Marcoux, Directeur général
Mme Chantal Gagnon, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Karine Boivin-Roy, conseillère associée
Mme Suzanne Décarie, conseillère associée
M. Richard Guay, conseiller associé
Mme Elsie Lefebvre, conseillère associée
Mme Chantal Rossi, conseillère associée

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE15 0327

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 4 mars 2015, en y retirant les articles 12.001 à 12.007.

Adopté à l'unanimité.

10.001

CE15 0328

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 11 février 2015.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE15 0329

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder à Construction et Pavage Jeskar inc., plus bas soumissionnaire conforme, un contrat pour la réfection du réseau de captage du biogaz au Complexe environnemental Saint-Michel (CESM), aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 495 289,31 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public ENV CESM 2014-02;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1140720003

CE15 0330

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de conclure une entente-cadre d'une durée de vingt-quatre mois avec une option de renouvellement de douze mois, pour la fourniture, sur demande, d'outils de jardinage;
- 2 - d'accorder à Le groupe J.S.V. inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 15-14047;
- 3 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1155318001

CE15 0331

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'exercer l'option de prolongation de 12 mois de l'entente-cadre collective avec Lafarge Canada inc. (CM14 0274) pour la fourniture et la livraison, sur demande, de pierre concassée nette et prémélangée de divers types utilisée dans le cadre de travaux en régie;
- 2 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1155331001

CE15 0332

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder au seul soumissionnaire, Preston Phipps inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, un contrat pour la fourniture et la livraison d'un ventilateur en résine FRP assemblé avec moteur à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 54 843,08 \$ taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation P15-005-AE ;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1153438002

CE15 0333

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 195 457,50 \$, taxes incluses, pour compléter les travaux de remplacement des fenêtres et travaux connexes dans l'édifice du 1500 des Carrières, dans le cadre du contrat accordé à Norgéreq Ltée (CG14 0367), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 567 397,57 \$ à 1 762 855,07 \$, taxes incluses;
- 2 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1151029002

CE15 0334

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense de 2 293 112,13 \$, taxes incluses, pour la réalisation des travaux de structure et d'architecture dans les secteurs des produits chimiques à l'usine de production d'eau potable Pierrefonds, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'accorder à Cosoltec inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 188 112,13 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10167;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1144474004

CE15 0335

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'autoriser une dépense de 337 960,96 \$, taxes incluses, pour la fourniture de services professionnels en architecture et en ingénierie pour la mise en oeuvre du projet de restauration de la maçonnerie et travaux connexes du château Dufresne, comprenant tous les frais incidents, le cas échéant;
- 2 - d'approuver un projet de convention par lequel la seule équipe soumissionnaire formée par Réal Paul, architecte et Groupe WSP Canada inc., équipe ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis à cette fin, pour une somme maximale de 298 965,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-13858 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1151029001

CE15 0336

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une dépense additionnelle de 88 356 \$, taxes incluses, pour couvrir les honoraires professionnels additionnels reliés à la surveillance des travaux résultant de deux changements majeurs dans le cadre du projet d'aménagement des ateliers de menuiserie au garage des Carrières;

- 2 - d'approuver un projet d'addenda no 2 modifiant la convention de services professionnels intervenue entre la Ville de Montréal, Héroïse Thibodeau inc. et Cima + S.E.N.C. (CG12 0263), majorant ainsi le montant total du contrat de 1 214 499,06 \$ à 1 302 855,05 \$, taxes incluses;
- 3 - d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1151029003

CE15 0337

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'octroyer un contrat par lequel Compilation Data Trafic inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour la réalisation de comptages manuels et par imagerie vidéo de la circulation, pour une somme maximale de 213 991,47 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 14-14000;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1155897002

CE15 0338

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier l'entente intervenue entre le ministère des Transports du Québec et la Ville de Montréal visant la collaboration en ressources professionnelles municipales dans le cadre du projet Turcot, pour la période du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2015, pour une somme maximale de 3 700 000 \$, taxes non incluses, et d'approuver le document intitulé « Marché »;
- 2 - d'imputer ce revenu conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1140870004

CE15 0339

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville vend à Mme Michelina Catalozzi et M. Jacques L. Leclerc, aux fins d'assemblage résidentiel, un terrain constitué du lot 1 332 184 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, situé du côté est de la rue Bourgjoly et au nord de la rue Marjolaine, dans l'arrondissement de Saint-Léonard, pour le prix de 27 885 \$, plus les taxes applicables, le tout sujet aux termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1146462003

CE15 0340

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder une avance de fonds de 45 000 \$ à la Société du Château Dufresne sur le protocole à venir afin de réaliser son plan d'action 2015 dans le cadre de la prolongation de l'entente de partenariat;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1154248001

CE15 0341

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant 100 000 \$, aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des immigrants 2014-2016 avec le gouvernement du Québec :

ORGANISME	PROJET ET PÉRIODE	MONTANT
DESTA Black Youth Network	Second souffle - 7 janvier 2015 au 7 janvier 2017	50 000 \$
Service national des sauveteurs inc	Nager pour survivre - 1 ^{er} septembre 2014 au 30 août 2016	50 000 \$

- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers
- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant 355 000 \$, aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative pour l'accueil et l'intégration des immigrants 2014-2016 avec le gouvernement du Québec :

ORGANISME	PROJET ET PÉRIODE	MONTANT
Intégration jeunesse du Québec inc.	Valorisation jeunesse - Place à la relève - 1 ^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015	200 000 \$
Carrefour des femmes de Saint-Léonard	Femmes-relais Saint-Léonard - 1 ^{er} janvier 2015 au 30 juin 2016)	75 000 \$
Carrefour socioculturel du Centre Afrika	Accompagnement du monde africain vers une intégration durable - 1 ^{er} décembre 2014 au 31 mai 2016	80 000 \$

- 2 - d'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers ;

- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1144251006

CE15 0342

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver, conformément à la loi, un projet de convention de gré à gré par lequel l'École nationale d'administration publique s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis pour évaluer le transfert des apprentissages et l'impact des ateliers de formation sur l'établissement des objectifs et des indicateurs de performance 2015, pour une somme maximale de 23 197 \$, taxes incluses, conformément à son offre de service en date du 25 février 2015 et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;

- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1156892001

CE15 0343

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

de mandater la Commission permanente sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs pour organiser une consultation publique afin d'étudier les enjeux et les impacts du bannissement des sacs d'emplettes à usage unique dans les commerces de détail sur le territoire de la Ville de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1142937002

CE15 0344

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser la Société du parc Jean-Drapeau à procéder à la réalisation, dans le cadre de son programme de protection de l'actif immobilisé, des travaux relatifs à la réfection des bâtiments, des aménagements extérieurs et des équipements, et lui en rembourser les coûts, sur présentation des pièces justificatives, jusqu'à concurrence de 12,750 M\$ pour l'année 2015, conformément au budget d'investissements autorisé dans le cadre du PTI 2015-2017 par le conseil d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1146807002

CE15 0345

Il est

RÉSOLU :

d'adopter une résolution demandant au ministre des Affaires municipales et de l'occupation du territoire une dérogation à l'application de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chap. C-19), en vertu de l'article 573.3.1 de celle-ci, afin d'octroyer un contrat au lauréat du concours d'atténuation des impacts et de mise en valeur du chantier de la rue Sainte-Catherine Ouest.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1156086001

CE15 0346

Il est

RÉSOLU :

- 1 - de ratifier la dépense de 2 733,33 \$ relative au déplacement du 31 janvier au 5 février 2015, de M. Denis Coderre, maire de Montréal, dans le cadre d'une mission en Europe (Paris et Rome) suivie d'un arrêt à Toronto où il a pris part au Caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités;
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1140843016

CE15 0347

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser la dépense estimée à 2 182 \$ relative au déplacement du 15 au 22 mars 2015, à Bilbao (Espagne), de Mme Manon Gauthier, membre du comité exécutif, dans le cadre du Sommet Culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU);
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1150843001

CE15 0348

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'approuver la programmation d'événements publics 2015 - Deuxième partie;
- 2 - d'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans le document joint au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1150679002

CE15 0349

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accepter des mécènes de la Brigade Arts Affaires de Montréal, en vertu de l'article 33 de la Charte de la Ville de Montréal, 27 dons individuels totalisant 18 500 \$, à la Ville de Montréal, en vue de l'acquisition d'une oeuvre d'art public;
- 2 - d'autoriser l'émission de 27 reçus officiels pour fins d'impôts aux donateurs listés dans le dossier décisionnel, pour une somme totale de 18 500 \$, conformément aux règles fiscales applicables.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1140230007

CE15 0350

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser le règlement hors cour du dossier Julie Gilbert et Anne Michaud c. Ville de Montréal, pour la somme de 155 000 \$ en capital, intérêts et frais;
- 2 - d'autoriser le Service des finances à émettre et transmettre à Me Mikael Benoit, du Service des affaires juridiques, le chèque suivant :
 - 155 000 \$ à l'ordre de Dion Avocats en fidéicommiss;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1153219002

CE15 0351

Il est

RÉSOLU :

de confirmer le mandat au Service des affaires juridiques de présenter une requête afin d'intervenir dans le cadre du recours intenté par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes et autres en Cour fédérale pour contester la décision de Postes Canada de mettre fin à la livraison du courrier à domicile.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1156883001

CE15 0352

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'édicter, en vertu de l'article 51 du Règlement sur les tarifs (exercice financier 2015) (14-044) l'ordonnance no 1 jointe au présent extrait et identifiée par le greffier de la Ville relative à l'accès gratuit au Biodôme et au Planétarium Rio Tinto Alcan, le dimanche 24 mai 2015, dans le cadre de la Journée des musées montréalais;
- 2- d'accorder un soutien financier de 3 587,22 \$ à la Société des directeurs des musées montréalais, en guise de quote-part au coût total des dépenses encourues par l'organisme pour la réalisation de la Journée des musées montréalais, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1151673001

CE15 0353

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 12 750 000 \$ afin de financer la réalisation du programme de protection de l'actif immobilisé, des travaux relatifs à la réfection des bâtiments, des aménagements extérieurs et des équipements de la société du Parc Jean-Drapeau pour l'année 2015, conformément au budget d'investissements autorisé par le conseil d'agglomération » et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1146807004

CE15 0354

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, le règlement intitulé « Règlement autorisant un emprunt de 50 350 000 \$ pour des travaux généraux de modifications et d'additions au réseau municipal de conduits souterrains ainsi que de travaux reliés à l'enfouissement des fils aériens et de mise à niveau des chambres de transformation (C.T. 1500 et C.T. 1000) dans les limites de la Ville de Montréal, sous la surveillance de la Commission des services électriques de Montréal », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1155380001

CE15 0355

Vu la résolution CA15 240037 du conseil d'arrondissement de Ville-Marie en date du 10 février 2015;

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du dépôt, conformément au Règlement 07-053, du rapport annuel 2014 d'évolution budgétaire sur l'entretien du parc du Mont-Royal.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1154870001

Levée de la séance à 9 h 22

70.001

Les résolutions CE15 0327 à CE15 0355 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Pierre Desrochers
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville